

Les efforts écologiques de la Coop de Lamèque reconnus au Québec

LAMÈQUE - Soucieuse de son empreinte écologique, la Société coopérative de Lamèque entend depuis quelques années des changements qui lui permettent de réduire sa consommation d'énergie de façon significative.



Pour tous ses efforts, la Coop de Lamèque a remporté le prix Vert lors du 2e gala de l'Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction. Cette récompense a pour but de reconnaître l'engagement d'une coopérative sur le plan écologique et

humanitaire.

Gilles Duguay, président du conseil d'administration de la coopérative, se dit très flatté par cette reconnaissance. La coop a entamé les démarches il y a environ cinq ans lorsqu'elle a commencé à encourager les consommateurs à se procurer des sacs réutilisables et à les facturer 0,05 \$ pour des sacs de plastique. Jusqu'à présent, l'initiative a permis de récolter près de 33 000 \$.

En plus de cela, ceux qui ont déboursé 0,05 \$ pour un sac de plastique peuvent les récupérer puisqu'un bac de récupération a été installé à l'entrée du magasin.

En 2013, la direction a remplacé les luminaires à l'intérieur et à l'extérieur par des appareils moins énergivores. Elle a également installé des rideaux d'air (dispositif qui empêche l'air de l'extérieur d'entrer dans le bâtiment) ainsi que des thermopompes. La coopérative croit pouvoir diminuer sa consom-



Mike Hachey, directeur des ventes Est du Canada à RCR International, remet le «prix Vert» à Jacques Chiasson, directeur général de la Coop de Lamèque, lors du 2e gala de l'Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction. - Gracieuseté

mation d'énergie de 15 % à 20 % et, grâce à des incitatifs financiers offerts par Énergie NB, elle a aussi reçu un chèque de remboursement de 21 700 \$.

«Étant donné qu'il y a plusieurs pays qui travaillent en ce sens, on voulait faire notre part. Ça fait plusieurs années qu'on le fait, et c'est toujours dans le but de diminuer notre consommation d'énergie», explique Gilles Duguay.

Cet enseignant à la retraite reconnaît que plusieurs membres ont évoqué les coûts élevés entourant la mise en œuvre de ces projets.

«Mais c'est comme j'ai dit, avec les incitatifs financiers d'Énergie NB et le 0,05 \$ pour les sacs en plastique, l'argent reçu nous a permis de payer les dépenses au complet.»

Les démarches de la Société coopérative de Lamèque vont se poursuivre. Elle veut éclairer les congélateurs avec des ampoules DEL et remplacer neuf compresseurs sur le toit.

Ce n'est pas la première fois que la Coop de Lamèque est reconnue pour son engagement. En 2007, elle a remporté le Prix d'initiative environnementale décerné par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. ■

VILLE DE MONCTON
HOTEL DE VILLE
655, rue Main
AVIS

.....
EN BREF